

DIU Clinique et psychopathologie de la douleur (CPD)

REFERENCE : 06SA074L

Formation continue spécifique

PRESENTATION DE LA FORMATION

Années universitaires 2023/2024 et 2024/2025

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
UFR Sciences Humaines Responsable pédagogique Baptiste LIGNIER Maître de Conférences Tél : 03 80 39 39 76 baptiste.lignier@u-bourgogne.fr	Chargée de gestion de formation Gaëlle GARRYER / Tél : 06 98 19 16 55 Chargée d'ingénierie de formation Morgane JESTIN / Tél : 03.80.39.52.86 Adresse de contact diu-cpd@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS

- Apporter une formation en psychologie et psychopathologie de la douleur qui complète la formation initiale universitaire
- Acquérir une information de qualité sur les différentes approches thérapeutiques en clinique de la douleur, et compléter les apports nécessaires à la réussite des objectifs de chaque participant
- Apporter aux praticiens des concepts précis et de haut niveau scientifique tenant compte des avancées actuelles de la recherche dans le domaine de la psychopathologie de la douleur
- Transmettre des compétences sur l'analyse des situations complexes en douleur et pour penser des stratégies thérapeutiques adaptées
- Favoriser le développement d'une pensée intégrative et développer une pensée pluri et interdisciplinaire
- Acquérir une formation pratique grâce à la réflexion, aux échanges et aux confrontations autour de la pratique clinique quotidienne dans le cadre de supervision de groupe.

PUBLIC

- Psychologues, professions médicales, paramédicales et dentaires exerçant une activité professionnelle dans le secteur de la santé
- Candidats jugés aptes à suivre l'enseignement et autorisés par le comité pédagogique

PRE-REQUIS

La formation est accessible aux titulaires d'un Master de 2ème année de psychologie, d'un doctorat de médecine ou en dentisterie, d'un diplôme d'état ou d'un titre équivalent (sur dossier). Elle est aussi ouverte aux étudiants en fin de cycle (dernière année de psychologie,...).

FORMATEURS

La formation est dispensée par des enseignants universitaires (des universités impliquées) et des professionnels

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 192h sur 34 jours de cours (dont examens) répartis sur deux années
- chaque université assure l'enseignement de quelques modules : lorsqu'un cours est dispensé à Dijon, il est retransmis en visioconférence dans les autres universités partenaires ; lorsque le cours est assuré par l'université de Lille ou Nantes, il est retransmis à Dijon par visioconférence. Les modules 1 et 14 regrouperont l'ensemble des stagiaires lillois, nantais et dijonnais en présentiel dans les locaux de l'université de Lille.
- Lieu de la formation : campus universitaire de Lille (module 1 et 14) Campus universitaire de Dijon (module 2 à 13)
- Rythme de la formation : 14 modules de 2 à 3 jours, soit 7 modules par an de septembre à juin

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- cours magistraux,
- travaux pédagogiques encadrés,
- études de cas

MOYENS TECHNIQUES

L'établissement bénéficie de tous les équipements requis : salles de cours équipées, bibliothèque (regroupant de nombreux ouvrages notamment dédiés à la psychologie et abonnements à des revues professionnelles), salles informatiques réservées...

Compte tenu de la taille de chaque promotion (25 en moyenne pour l'ensemble des inscrits dans les 3 universités partenaires), la pédagogie développée par l'équipe est dynamique et interactive.

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Dépôt des candidatures sur la plateforme eCandidat : du 17 mai au 13 juin 2023
examen des candidatures par la commission pédagogique et diffusion des avis : juillet 2023

Si le candidat ne répond pas aux pré-requis nécessaires pour déposer sa candidature au diplôme, il doit constituer un dossier de demande de validation des acquis professionnels qui sera examiné par un jury compétent (en parallèle du dépôt de candidature). Le dossier est disponible sur demande au SEFCA.

L'inscription à l'Université de Bourgogne est effectuée par le SEFCA, dès le retour du dossier d'inscription administrative des candidats admis.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

L'obtention du DIU est assurée par :

- L'assiduité à l'ensemble des enseignements et séminaires,
- Un document écrit qui expose une situation clinique (exposé, analyse, réflexion autour de la prise en charge) à remettre en avril 2023, qui fera l'objet d'une soutenance durant le module 14,
- La moyenne (10/20 obtenue) au module 14.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Concepts précis et de haut niveau scientifique dans le domaine de la psychopathologie de la douleur
- Analyse de situations complexes
- Penser des stratégies thérapeutiques adaptées aux situations rencontrées

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>